



APPEL D'OFFRES

EXPLOITATION DU MINI-GOLF MUNICIPAL ET ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

- Appel d'offre public : local
- Date de parution : 10/05/2021
- Date de clôture : 31/05/2021
- Localisation : **Bernex, 74500**
- Procédure : **adaptée**
- Secteur d'activité : **Arts, spectacle, divertissements, sport**

NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR PUBLIC

COMMUNE DE BERNEX

81 route de la mairie – 74500 BERNEX

TEXTE LÉGAL DE L'APPEL D'OFFRE (MARCHÉ PUBLIC)

AVIS PUBLIC DE MISE EN CONCURRENCE PREALABLE A LA CONCLUSION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE EXPLOITATION COMMERCIALE

En exécution des articles L.2122-1 et suivants du CG3P, il est procédé du 10 mai 2021 au 31 mai 2021 à 12h00, à la publicité relative à la mise en concurrence de l'occupation temporaire du domaine public de la commune de BERNEX suivante :

OBJET DE LA CONSULTATION :

Exploitation du Mini-Golf municipal de la commune de BERNEX et de sa buvette.

Lieu :

Aire de Loisirs de BERNEX

Place du champ de foire – 74500 BERNEX

Caractéristiques du mini-golf :

- Terrain neuf de 18 trous,
- Surface de 900 m2, emprise entièrement clôturée et végétalisée
- Matériel de jeu compris : 50 clubs, 100 balles, 1500 fiches de scores, 25 plaquettes porte cartes et 1 distributeur de balles.

Locaux faisant objet de la location :

- 1 chalet en bois d'une surface de 9m2 servant de buvette;
- 1 terrasse d'accueil et de détente d'une surface de 20 m2 non équipée.

Date de début d'exploitation : Samedi 3 juillet 2021

La responsabilité de la commune ne saurait être engagée en cas de retards liés aux décisions prises par l'Etat pour lutter contre l'épidémie de COVID-19.

Durée de la convention d'occupation du domaine public :

La convention d'occupation du domaine public est établie pour une durée de 4 mois (juillet, août, septembre et octobre 2021)

Redevance d'exploitation :

La présente mise à disposition est consentie à titre onéreux. La redevance due à la Commune de Bernex est fixée à 2 500,00 euro TTC pour toute la durée de l'exploitation.

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Tarifs à pratiquer pour les entrées au Mini-Golf :

- Un tarif de 5 euros par adulte et enfant de plus de 10 ans
- Un tarif de 4 euros par enfant jusqu'à 10 ans
- Un tarif de 4 euros par personne pour les groupes de 9 personnes ou plus.

Jours et horaires d'ouverture :

A minima, le Mini-Golf devra être ouvert :

En juillet et août : Tous les jours de 14h à 20h

En septembre : Les mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h

En octobre : Pendant toutes les vacances scolaires, de 14h à 18h

Activités optionnelles :

Le soumissionnaire pourra proposer des activités complémentaires, telle la location de cycles par exemple. Ces activités complémentaires seront considérées comme un plus dans l'attribution du marché.

Assurance :

Le gérant est tenu de s'assurer auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable qui garantira les risques locatifs et de voisinage. Cette garantie devra s'étendre à la responsabilité civile tant pour les dégâts causés aux biens, propriété de la commune, que pour des accidents pouvant provenir de l'exploitation de ladite gestion. Le gérant devra fournir une attestation d'assurance à la mairie.

VISITE DES LIEUX :

Le mini-golf est actuellement en cours d'aménagement.

La visite des lieux est libre.

CANDIDATURE :

Les candidatures sont rédigées en français et devront contenir :

- CV avec expérience détaillée du candidat
- Liste des moyens humains et matériels envisagés pour la gestion et le bon déroulement de l'activité
- Prestations et activités complémentaires proposées
- Détail du calendrier et des horaires d'ouverture

Renseignements complémentaires :

Commune de Bernex – 81, route de la mairie 74500 BERNEX – 04.50.73.60.40

Envoi ou dépôt des offres avant le 31 mai 2021 à 12h00, date limite du dépôt des dossiers.

- Au guichet de la mairie de Bernex
- Par courrier recommandé avec accusé de réception
Commune de Bernex
81 route de la mairie
74500 BERNEX